

La Forêt de la *Boixe*¹

I. — Les Origines

L'antiquité de la *Boixe*. — La *Boixe* faisait anciennement partie d'une longue bande de bois qui, des confins de l'*Aunis* s'étendait jusqu'en *Périgord*, en passant sur les limites du *Poitou* et de la *Saintonge* et en traversant l'*Angoumois*. La partie centrale n'a jamais été déboisée et elle a conservé des monuments préhistoriques (Pierre Levée entre le *Maine* et *Aussac*, Pierre-des-Fades, Gros-Dognon, etc.). La Société archéologique a fait fouiller une dizaine de ces tertres. Ce qui n'est pas douteux, c'est la destination funéraire de ces monuments.

Rien dans ces sépultures ne permet de leur attribuer une date approximative, et le fait qu'on n'y rencontre guère que des instruments ou armes en pierre n'autorise pas à conclure d'une façon absolue qu'elles remontent à un âge où les métaux n'étaient pas connus. Les ossements qu'elles contiennent, brisés, à demi-pourris, n'ont pu dire s'ils sont ceux de nos ascendants ou d'hommes plus éloignés qui, partis d'Orient avant nos pères, poussés plus loin, se seraient arrêtés au bord de l'Océan.

Le nom de *Boixe*. — Ce nom appartient à l'ancienne langue du pays, où les mots "bouesson", "boissières" ou "boisières" servent à désigner des terrains couverts de broussailles; la *Boixe* a été aussi au Moyen Age le nom d'une petite garenne royale près de la ville d'*Angoulême*, puis celui d'un village aujourd'hui englobé dans un faubourg, où une rue est encore ainsi nommée.

Ru, riou, ri. — Cours d'eau qui ne méritait pas le nom de rivière (le *ri* de *Segonzac*).

Avant d'être un nom propre "Rhin" a été une appellation générique qui n'a gardé sa signification propre que dans le bas *Poitou* où l'on dit que "les bécasses sont au *Rhin*" quand elles se tiennent près des petits ruisseaux parce que la terre est gelée.

Voies traversant la forêt. — Voie de *Nantes* à *Périgueux*, un peu à gauche du chemin actuel de *Mansle* à *Saint-Amant*. — *Saintes* à *Clermont* dans la partie méridionale. On les désigne dans les chartes antiques sous le nom de *Chaussade*.

Luc ou bois sacré. — Au plus épais de la forêt, il y avait un *luc* dédié à *Apollon*. Le sanctuaire païen fut remplacé par une basilique consacrée à saint *Pierre* et qui fut détruite par les barbares.

Vers le milieu du VI^e siècle, l'ermite *Amant* s'établit dans cet endroit après l'avoir exorcisé, et sa retraite devint plus tard le monastère bénédictin qui porte son nom. C'est là ce que raconte l'auteur de la légende du saint.

II. — Le Moyen Age

a.- Les Seigneurs

Sous la féodalité, la *Boixe* faisait partie d'immenses domaines échus aux évêques d'*Angoulême* qui la donnèrent en fiefs aux comtes et il semble qu'au commencement du XIII^e siècle les *Lusignan* la considéraient comme dépendant du comté d'*Angoulême*. Elle a depuis été rattachée à la *Saintonge*.

Elle fut partagée.

Dans les premières années du XIII^e siècle, un canton de la forêt appartenait à une famille *Ferrant* qui, vers 1428, le céda aux frères *Jean* et *Pierre de Luxé*.

¹ Ces notes ont été recueillies par le Docteur *Camille Sauvage*, Chevalier de la légion d'honneur, Professeur agrégé de la Faculté de Médecine de *Paris*, Accoucheur des Hôpitaux, mort pour la *France* le 24 janvier 1918. Elles nous ont été communiquées par Mme *Sauvage*, Institutrice honoraire en retraite à *Saint-Amant-de-Boixe*, ancienne Directrice de l'Ecole communale de la rue *Cler* (*Paris* VII^e). Nous lui adressons nos remerciements

En 1299, un seigneur de *Luxé* l'abandonna à *Aimar de Valence*, un châtelain de *Montignac*, en échange du droit de haute justice sur ses terres.

L'achat de *Montignac* et de *Tourriers* par les *La Rochefoucauld*, à la fin du XIV^e siècle, réunit toute la *Boixe* dans les mêmes mains.

b.- Les Moines

Les *Bénédictins*. — Le monastère de *Saint-Amant*, d'abord construit au milieu de la forêt, fut rebâti vers 1025, là où il est resté depuis, par le comte *Guillaume*.

Environ un demi siècle après que les religieux eurent quitté la forêt, *Gauthier* "venant du pays de *France*", voulant se faire ermite, trouva à sa convenance le lieu abandonné où il restait un jardinier; ce dernier lui céda la place: avec l'aide des paysans du voisinage il bâtit une église. Elle fut dédiée à la *Vierge*, à saint *Saturnin* et à saint *Amant*; dès le milieu du siècle suivant elle fut, on ne sait pourquoi, appelée du nom de *Macary*.

Les moines de *Saint-Amant* se brouillèrent avec le nouveau venu parce qu'il porta hommage à l'abbé de *Charroux*. Un plaid eut lieu. L'abbé de *Saint-Amant* fut réintégré dans ses droits. La *Macary* a formé depuis un petit prieuré dépendant de l'abbaye, possédant quelques centaines de journaux de bois.

La chapelle s'en allait et cette ruine fut démolie à demi pour en faire une grange.

Les *Bernardins*. — Vers 1143, le comte d'*Angoulême* concéda aux moines de *Clairvaux* des terres situées à *Echoisy* où ceux de *Saint-Amant* possédaient déjà des maisons, champs, bois. *Saint Bernard* y envoya des disciples qui y fondèrent une maison. C'est dans la maison d'*Echoisy* que mourut *Théobald*, ancien archevêque de *Calabre*, devenu moine de *Clairvaux*.

Lutte avec les *Bénédictins*. — Mais les *Bénédictins* "ne voulant pas avoir pour voisins des religieux réformés", l'abbé *Pierre*, en présence de l'évêque *Lambert*, réitéra publiquement, dans l'église de *Vars*, au nom de Dieu et de saint *Amant*, l'injonction d'arrêter les travaux, après quoi ses moines allèrent détruire de leurs propres mains le monastère commencé. Les *Bernardins* en appelèrent au pape *Eugène* qui était un des leurs et fit jeter l'interdit sur leurs confrères de *Saint-Amant*, ce qui n'empêcha pas ceux-ci de recommencer. Un jour, invités par l'évêque *Hugues* à la bénédiction du cimetière d'*Echoisy*, ils s'opposèrent à la célébration de l'office, renversèrent tout ce qui était préparé pour la cérémonie et dans leur fureur arrachèrent les vignes et les arbres et démolirent une seconde fois les bâtiments.

Les *Bernardins* se rendirent à *Saint-Amant* pour exposer leurs griefs en présence d'un grand nombre d'abbés, de religieux, de barons, qu'ils eurent soin d'emmener avec eux. Il y avait dix ans que les *Bénédictins* étaient frappés d'interdit, ils se montrèrent plus accommodants et il fut convenu qu'on s'en rapporterait à la décision de saint *Bernard*, *Pierre*, abbé de *Saint-Amant*, et les moines d'*Echoisy* partirent pour *Clairvaux* en 1153. *Bernard* décida que les lieux en litige resteraient aux religieux de *Saint-Amant* moyennant une compensation de 60 marcs d'argent pour les constructions et autres améliorations qui y avaient été faites.

Prieuré à *Raveau*. — Au XII^e siècle, l'ordre de *Grandmont* envoya quelques-uns de ses moines près d'une source bourbeuse à *Raveau*.

Ermitage à *Puymerle*. — Dans les bois de *Puymerle* on voit une petite chapelle à demi-souterraine qui a dû être l'oratoire d'un ermitage; vers le milieu du XII^e siècle, un reclus prévoyant à fait établir à côté, une citerne voûtée qui sert aux habitants du hameau.

Les *Templiers* eurent une maison bâtie sur, la lisière de la *Boixe*.

III.— L'Epoque Moderne

La guerre de Cent Ans dépeupla le pays; les bois envahirent les domaines, si bien que dans la deuxième moitié du XV^e siècle, il fallut faire appel aux souvenirs des vieillards pour reconnaître les limites des propriétés et l'emplacement des chemins.

La voie romaine qui, du sud au nord, traversait la *Boixe*, que depuis des siècles on n'entretenait plus, se couvrit de végétation et comme elle formait la séparation des terres de *Montignac* et du *Maine*, en 1460, il y eut procès entre les deux châtelains. Sur l'indication des vieux, on posa des bornes. L'opéra-

tion fut faite en présence des jeunes bergers. Pour la mieux graver dans leur mémoire, l'évêque, seigneur du *Maine*, et le châtelain les promenèrent sur les limites et leur firent manger de la fouasse, boire du vin et leur baillèrent à chacun deux ardis.

Après la guerre de Cent Ans, les paysans se remettent au travail, les riverains entament la forêt.

Le pacage, l'exploit (droit de prendre du bois), étaient pour la forêt des ennemis plus redoutables que l'agriculture.

L'exercice de ces droits fut la cause de nombreux procès.

Au milieu du XVII^e siècle dix ou douze possesseurs de fiefs avaient droit de chasse.

En *Angoumois*, au X^e siècle, les roturiers jouissaient d'une certaine liberté. Les paysans étaient tenus de porter à l'évêché le quartier de derrière des bêtes de maille qu'ils prenaient.

La *Boixe* fut à l'origine divisée en deux ou trois forestiers dont les droits partagés et aliénés furent le sujet de nombreux procès.

En 1669, un arrêt obligea La *Rochefoucauld* à mettre sa forêt en coupes réglées, il avait 2.660 arpents.

.En 1759, la *Boixe* était estimée valoir 40.000 livres et en donner 6.000 de revenu.

La Révolution abroge le droit féodal.

Sous la Restauration M. de *Verninac* est possesseur, de la *Boixe*. Il racheta la servitude du pacage et de l'exploit aux communes riveraines de la forêt; après quoi il fut plus maître chez lui que les anciens seigneurs de la *Boixe* ne l'avaient été.

